

## COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt et un le vingt et un septembre, à dix-huit heures trente, le Bureau Directeur du COMITE DE SEINE-MARITIME élargi à l'ensemble des présents s'est réuni en présentiel, sur convocation de son Président.

**Présent(s)** : LIGUORI Jean-Luc (Président), THOUMYRE Vincent (Vice-Président), TERNOIS Françoise (Trésorière), METAYER Patrick (Secrétaire Général)

**Excusé(s)** : MORISSE Cathy (Vice-Présidente)

**Invité(s) présent(s)** : LEBIGOT Alexandre (Président COC en Visio), PERRU Mathieu (Responsable Commission Finances), RICARD Isabelle (Présidente Développement), THOMAS Thierry (Président CMCD), ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF)

**Invité(s) excusé(s)** : MEZARA Patrick (Responsable EDA 76)

Le Président, après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du Compte rendu du BD du 27/04/2022.
2. Informations du Président.
3. Situation de la Trésorerie.
4. Point des Commissions : Reprise d'activité
5. Pénalités et amendes
6. Validation de la composition des Commissions
7. Validation des Licences « Indépendant »
8. Questions diverses.

Le Président, de façon liminaire, remercie les administrateurs de leur participation au 1<sup>er</sup> Bureau Directeur de la Saison 2022/2023.

Il tient tout d'abord à adresser, au nom des administrateurs du Comité 76, toutes ses sincères condoléances à Madame LEBIGOT et ses enfants Alexandre et Benjamin, suite au décès de Daniel LEBIGOT, figure incontournable du handball Seinomarin, ancien administrateur du Comité et supporter très impliqué dans son club le HAVRE AC.

Puis le Président donne la parole aux administrateurs présents.

Personne ne demandant la parole, il est procédé à l'examen des différents points à l'ordre du jour.

### 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU BD DU 27/04/2022

Le procès-verbal de la réunion du Bureau Directeur du 27 avril 2022, après lecture, est approuvé à l'unanimité et sans réserve.

### 2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président procède ensuite à la communication d'informations diverses sur le fonctionnement du Comité depuis le précédent Bureau Directeur :

- Il informe que durant l'été il a travaillé régulièrement avec la trésorière du Comité afin de définir certains axes de travail et de fait les budgétiser.
- Inauguration du siège du Comité le 17/09/2022. Remerciements à Isabelle qui a été la cheville ouvrière de cette manifestation. A noter la présence de nombreux dirigeants de clubs et de partenaires institutionnels
- Dégâts des eaux au Comité. Notre bailleur Quevilly Habitat a pris le dossier et les travaux à effectuer à sa charge. Remerciements à Isabelle et Olivier qui ont su gérer cette situation.

- Inauguration de la salle des sports M. FLECHELLE à BLANGY-SUR-BRESLE, suite à rénovation, le 30/09/2022. A cette occasion sera mis en avant le Hand-fauteuil avec le HBC CANTELEU. Françoise TERNOIS pilote cette opération avec efficacité.
- HANDBALL ACADEMIE (association plus affiliée) a procédé au paiement de sa créance de 656 €
- Le Comité participera le 27/09/2022 à une réunion avec le Département qui présentera le projet de création de la Maison des Sports
- Une commande de 200 T-Shirt sera faite au Département. Ils seront floqués « Comité 76 - Je suis un Jeune Arbitre ».
- L'équipe de Hand-Adapté de l'US FECAMP se verra doter de vestes de survêtement.
- Une action HAND à 4 sera mise en place par la Commission Développement.
- Le Comité organisera le 1<sup>er</sup> Tour Hand-Ensemble Départemental.
- Le Président prendra contact avec le Maire de la ville d'ISNEAUVILLE afin de voir les possibilités de créer un club ou antenne qui serait gérée par le club de GCO BIHOREL.
- La Méga-fête se déroulera le weekend du 13-14/05/2023. Un courrier sera adressé à tous les clubs.
- Les Finales Excellence Jeunes et Coupes Seniors du Comité se dérouleront les 3-4 juin 2023.
- Le Président remercie Isabelle et Olivier qui œuvrent pour la COC au quotidien en ce début de saison. Il note qu'à ce jour 27 mises à jour ont été réalisées concernant les compétitions.

Enfin, il informe que le club de BLANGY-SUR-BRESLE souhaite organiser la prochaine Assemblée Générale du Comité le 23/06/2023. Ce lieu est retenu à l'unanimité des présents. Le club de l'US FECAMP organisera l'AG du Comité en juin 2024.

### 3. SITUATION DE LA TRESORERIE AU 30 JUIN 2022

Françoise TERNOIS, trésorière, prend la parole et informe les présents sur la situation de la trésorerie du Comité arrêtée au 30 juin 2022.

Les recettes s'élèvent à **172 387.68 €** à cette date, pour des charges s'élevant à **144 870.02 €**.

Les recettes incluent la facturation et la subvention du Département pour **12 400 €**.

Les charges incluent **59 266.25 €** de frais de personnel, **24 720.39 €** de frais de développement et 50% de réduction sur les licences des plus de 16 ans, pour **30 908.25 €**.

Un résultat provisoire de **27 517.66 €** est enregistré au 30 juin 2022.

Les disponibilités financières s'élèvent à **376 712.49 €** à cette date, contre **393 751.00 €** au 31 décembre 2021.

Tous les clubs sont à jour de leurs factures. Un versement de **10 000 €** a été effectué en ce qui concerne les IFC, au mois d'août 2022.

Le Président adresse ses remerciements à la trésorière, et appelle à la prudence dans un contexte d'inflation galopante.

La trésorerie placée est actuellement à la CAISSE D'EPARGNE. Lors de l'Assemblée Générale il a été demandé de réorienter les disponibilités financières vers le CREDIT AGRICOLE. Notre Trésorière demande confirmation afin d'effectuer les transactions.

### 4. POINT SUR LES COMMISSIONS : REPRISE D'ACTIVITE.

#### SALLE ET TERRAINS

Alexandre LEBIGOT remercie les membres présents pour les nombreux messages de soutien qu'il a reçu suite au récent décès de son père.

Il précise, de façon liminaire, que le problème d'éclairage existant sur la salle des Docks Océane (Le Havre) a été résolu, et que cette salle est de nouveau placée en classe 1.

## COC

Alexandre LEBIGOT procède à la présentation du nouvel organigramme de la COC. La composition de l'équipe de la COC ainsi que l'organigramme sont, en tant que de besoin, validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

Il se félicite d'une augmentation du nombre de licences et d'équipes en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> divisions (poules de 12 équipes à chaque fois). C'est une année importante à ce titre.

Le championnat reprend ses droits ce week-end. Un premier tour de Coupe Seniors a également eu lieu le week-end des 17-18/09/2022, au cours duquel le club de FORGES LES EAUX a déclaré forfait.

Chez les jeunes, il est souligné que la « Phase Préparatoire » va débuter bientôt. Après les vacances de Toussaint, aura lieu la « 1<sup>ère</sup> Phase Compétitive - Brassage ». La « 2<sup>ème</sup> Phase Compétitive - Championnat de Niveaux » se tiendra à partir de janvier 2023 et les « Phases Finales » se dérouleront aux alentours du mois de juin 2023.

De nombreuses équipes vont s'inscrire en phase de brassage (50 équipes -11 ans / idem pour les équipes de -13 ans).

Concernant les nombreuses mises à jour effectuées pour le lancement de la « Phase Préparatoire », Alexandre LEBIGOT s'interroge sur le timing : le championnat a-t-il démarré trop tôt ? Une solution sera à trouver en interne pour l'année prochaine, afin qu'il y ait moins de retouches à faire avec les clubs.

Mercredi 14/09/2022, il a participé à une réunion de travail à ARGENTAN concernant la mise en place des championnats « Inter-départementaux », qui doivent démarrer après les vacances de la Toussaint. Il adressera au Président en fin de semaine le projet de règlement de ces Inter-départementaux.

Il a assisté à une réunion à la LIGUE DE NORMANDIE, au cours de laquelle M. Fabrice MAHIEU a annoncé son souhait de démissionner de son poste. Alexandre LEBIGOT en assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections en collaboration avec M. Patrick DEMAIRE.

Concernant les anomalies, il informe qu'une modification du tableau de suivi a eu lieu. Le montant des amendes forfaitaires a été maintenu à la somme de 25 €. Il précise qu'il faut maintenir la possibilité d'appliquer ces amendes, mais avec mesure.

## ETD

La sélection masculine s'est réunie le 23 Août à NEUFCHATEL EN BRAY, assistant au passage à un match de préparation de niveau N2M entre AMIENS et ROUEN.

Elle s'est également réunie le 11 septembre à DEVILLE.

Le stage prévu initialement le 25 septembre à LILLEBONNE a été décalé au 2 octobre pour des raisons d'agenda des encadrants.

Les autres regroupements auront lieu le 9 octobre (lieu à déterminer) puis les 24 et 25 octobre à GRAVENCHON en préparation des Inter-Comités territoriaux (29 et 30 Octobre à CAEN).

La sélection féminine s'est regroupée le 18 septembre à BROTONNE.

Les prochains regroupements auront lieu les 9 et 26 octobre (lieu à déterminer) pour préparer les Inter-Comités territoriaux (27 et 28 Octobre à COLOMBELLES).

Il informe que Camille LEFEVRE a souhaité arrêter la sélection 2009 pour des raisons personnelles. Elle sera remplacée par David PERRELLE, qui nous avait déjà apporté son concours lors des Inter-Comités Territoriaux en Juin dernier.

Côté détection, les membres de la Commission sont inchangés et concernant la Génération 2010, les détectations commenceront fin octobre (pour laisser le temps aux clubs d'enregistrer les licences).

Le Président donne ensuite lecture de la liste des membres de la Commission Technique, validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

## **CMCD**

Les listings avec les listes des entraîneurs diplômés et arbitres ont été remis à jour depuis la rentrée. La commission est dans l'attente de la réactivation des arbitres suite aux divers colloques de rentrée qui sont encore en cours (rattrapages).

Le Président Jean-Luc LIGUORI précise que M. Olivier SAUVAGE ne semble plus vouloir poursuivre sa mission de responsable CMCD LIGUE, et s'interroge sur l'intérim de ses fonctions dans les mois à venir. Le Président a également été obligé de demander un certain nombre de précisions sur les dispositions applicables aux Juges-Arbitres.

Le Président donne ensuite lecture de la liste des membres de la CMCD validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

## **DEVELOPPEMENT**

Isabelle RICARD fait part d'un sentiment général d'interrogation au sein de la Commission, et s'interroge sur les orientations principales que le Comité souhaiterait.

Le Président propose que la Commission mette prioritairement au goût du jour, au travers de divers événements, le Mini-Hand. La Commission devra notamment s'attacher à l'organisation de la Méga-Fête du Mini-Hand.

Le HAND à 4 sera une seconde priorité car certains clubs se sont appropriés cette pratique en lieu et place du Comité. Toutefois, il souhaite qu'une action dans ce registre soit mise en place très rapidement.

Le BEACH HANDBALL sera un axe de développement et d'expérimentation.

Le HAND-ENSEMBLE (HAND-FAUTEUIL et HAND-ADAPTE) doit faire l'objet d'une collaboration étroite entre la Commission et la Trésorière. L'approche préexistante (saison 2021/2022) mérite d'être poursuivie et approfondie. Le Président annonce qu'il s'impliquera dans la promotion de cette nouvelle pratique, dès qu'il aura reçu le compte-rendu de la réunion de cadrage de la Commission de Développement.

Isabelle RICARD a transmis au Comité une liste des membres de sa Commission validés à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur. Le Président souligne que cette liste peut être complétée autant que possible.

Un bilan des actions de la Commission est attendu pour le mois de juin 2023.

Question de Vincent THOUMYRE souhaite que les formations dispensées par l'ITFE soient délocalisées et ne soient systématiquement faites à HOULGATE. Le Président demandera toute information utile à ce sujet et demandera si la décentralisation des formations est réalisable.

Un débat s'engage sur la professionnalisation croissante du Handball, et sur l'effet néfaste que cette tendance provoque sur la mobilisation des bénévoles.

## **EDA**

Le Président (en l'absence du président de la Commission) donne lecture de la liste de ses membres, et se félicite au passage sur son renforcement progressif. Cette liste est validée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur.

Question de Thierry THOMAS : les membres de la Commission de l'EDA peuvent-ils être envoyés en formation pour devenir suiveurs ? Le Président répond que certains ont déjà donné suite à cette proposition.

## 5. PENALITES ET AMENDES

Le Président soumet au Bureau Directeur une liste d'amendes sportives applicables à divers clubs.

Isabelle ROUSSEL intervient et souligne que le Comité a déjà validé les possibilités d'amendes dans les redevances votées en AG. Elles nécessitent un suivi particulier de la part de la COC envers les Clubs.

Thierry THOMAS intervient et propose de remplacer les amendes financières par un accompagnement renforcé (sans nier une possible sanction). Le Président abonde en son sens et souligne le rôle de soutien du Comité auprès des clubs.

## 6. VALIDATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

La composition de la liste des diverses commissions est demeurée ci-annexée.

Les compositions des diverses commissions ont fait l'objet de validations successives lors de la présentation de l'activité de chaque commission. Ces listes sont disponibles sur le site internet du comité 76 :

[www.handball76.org](http://www.handball76.org) => Rubriques « Le Comité » => « Les Commissions »

## 7. VALIDATION DES LICENCES « INDEPENDANT »

Le Président présente aux membres du Bureau Directeur la liste des licences « indépendant » à valider :

BACHELET Pascal  
BOUS Didier  
LEGUILLON Pascal  
LIGUORI Jean-Luc

METAYER Patrick  
MORISSE Cathy  
NOURTIER Jocelyne  
PERRELLE Géraldine

PERRU Mathieu  
RICARD Isabelle  
ROUSSEL Isabelle  
TERNOIS Françoise

Le Bureau directeur valide la liste sans réserve.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt heures et trente minutes. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Le Président  
Jean-Luc LIGUORI**

